Manitoba

# Speech from the Throne

At the Opening of the
Third Session of the Thirty-Fifth
Legislature of the Province of Manitoba

**THE HONOURABLE GEORGE JOHNSON**
**LIEUTENANT-GOVERNOR OF THE PROVINCE OF MANITOBA**

**DECEMBER 5, 1991**

MR. SPEAKER AND MEMBERS OF THE MANITOBA LEGISLATURE:

I welcome you to the Third Session of the Thirty-Fifth Legislature of the Province of Manitoba.

May I express the wish that your goals and aspirations and the needs of the people you represent will be met through your service as members of this Legislature.

Manitobans have a tradition of working together in good times and in bad. Our undeniable spirit and determination have helped us endure the most difficult circumstances encountered in our past. They are the solid foundation on which we have built our lives and our province, and they are the keystone to a bright and secure future.

My Ministers believe that the unique Manitoba ability to work together will be the driving force in getting our economy growing and in building a stronger Manitoba.

Manitobans have demonstrated the strength of their collective resolve repeatedly throughout our province's history. Whether the challenge is national economic recession or international strife, Manitobans have come together to help each other cope with difficult circumstances and persevere.

The past year has provided no shortage of difficult circumstances for all Manitobans. We are all well aware of the severe impact of one of the worst national recessions in Canadian history and the way it has touched the lives of many Manitobans.

My Government shares the concern and frustration felt across our province, and my Ministers will continue to help shoulder the burden with Manitobans, as we work together to build a strong economy.

Despite these trying economic times, Manitobans still managed to record several outstanding community achievements over the past year.

Only two weeks ago, we witnessed the tremendous Grey Cup Festival '91 success, which set a high standard of efficiency, friendliness and community spirit that will be long remembered and not easily matched by other hosts. Manitobans' dedication of time, energy and spirit has been recognized across Canada as a major factor in staging "the best Grey Cup ever held".

This summer another group of energetic and determined volunteers from Brandon and Western Manitoba hosted a World Junior Baseball Championship which won international praise as "the best ever".

This spring the world came to Winnipeg for the World Curling Championships. Thanks to the hundreds of Manitobans who volunteered to organize, host and operate the event, the world is still referring to the Winnipeg Championships, again, as "the best ever".

The citizens of our great province have demonstrated to Canada and the world that whatever the challenge, Manitoba can do it best.

Seldom has that spirit been more prominent than in the recent rallies concerning the agriculture crisis. Farmers from every corner of the province came together to draw attention to their plight in a reasonable, responsible and determined way. Their success is a testament to their ability to work together for the common good. My Government supports their efforts and is committed to work with them to return stability to the family farm.

Fifty years ago, Manitobans had also been called upon to put aside their differences and answer a grave and daunting challenge. On December 7th, 1941 a fateful air attack on Pearl Harbour led our neighbors and allies, the United States of America, to join us in the second World War. One day later, on December 8, 1941, the Winnipeg Grenadiers, garrisoned in the British Crown Colony of Hong Kong were also attacked. That colony was a long way from Canada but the pain and suffering endured by the hundreds of Canadians were very real.

A few weeks ago I had the privilege of joining with this Province's first Minister in unveiling a plaque commemorating the 50th Anniversary of the Winnipeg Grenadiers' departure from Winnipeg to defend Hong Kong. Christmas Day will mark the 50th Anniversary of the fall of Hong Kong and the passage of a half century of suffering for the survivors.

Those of us in this Chamber and particularly younger generations of Canadians owe much to the valiant deeds of these and the thousands of other Canadians who served so that we may continue to enjoy democratic freedoms.

Let us not forget their contributions nor the rights and privileges we enjoy in a democratic and united Canada.

Given that vital foundation, Manitobans have worked together to meet past challenges and build a society which enjoys a quality of life among the best in the world.

## MEETING THE ECONOMIC CHALLENGE

The challenges we face today, as a province and as a nation, may not be as fundamental and ominous as world war. Nonetheless, finding solutions to the economic and constitutional questions now confronting us will provide a stern test of the strength of our spirit and determination.

Canada is experiencing one of it's most serious recessions since the 1930s. While the economy has started to show some signs of growth recently, my Ministers believe it will be some months yet before Canada regains the level of economic activity achieved prior to the recession. My government will continue to spend carefully and manage wisely to ensure that Manitobans have the vital health, education and family services on which they have come to rely.

While the United States, United Kingdom and Australia have also experienced recession in the past year, our national recession was aggravated by fighting inflation with high interest rates, and the resulting rise in the exchange rate of our dollar.

Interest rates have fallen substantially over the past year and a half, but so have rates in the United States. With higher interest rates and a high dollar, Canadian firms face serious competitive pressures compared to U.S. firms. With a high Canadian dollar, full recovery from the recession will require pronounced improvements in productivity.

For well over a year, my Government has been calling for a First Ministers Conference on the economy to develop a co-ordinated approach to a national problem. It is important, as well, to deal directly with such issues as federal offloading which has such a negative effect on provincial budgets and economies. Earlier this week, three Premiers including the First Minister of this province, once again urged the Prime Minister to convene such a conference as soon as possible.

For over three years my government has worked hard to build a solid foundation for economic development and growth. My Ministers' efforts to control government spending and create a positive climate for investment have been very important in preparing Manitoba to take full advantage of the national economic recovery.

My Government will continue to protect tax payers by freezing personal income taxes for a fourth consecutive year.

My Ministers recognize that Government has a significant role to play in fostering the economic growth Manitobans want and need. However, my Ministers know that government alone cannot create an economic recovery.

The only true generators of wealth in our economy are Manitobans themselves. My Government believes that using Manitobans' own ideas for local, regional and provincial growth is the best way to build a strong economy. Manitobans have proven that they are capable of competing successfully in the national and international marketplaces. My Ministers are confident that by working together Manitobans can turn the tremendous potential of our province into real opportunities and real jobs.

## CREATIVE NEW APPROACHES TO ECONOMIC GROWTH

My Government has identified Manitoba's competitive ability as a key to economic recovery and growth. As the competition for both national and international markets has become more intense, my Ministers have realized that the traditional government departmental approach to economic development is insufficient to meet the challenges. Greater co-ordination of provincial departments and resources is a necessity and a stronger partnership with the private sector must be developed.

To this end, a new Economic Development Board of Cabinet has been created with a mandate to co-ordinate government wide efforts aimed at economic growth, within the framework of sustainable development.

The Department of Industry, Trade and Tourism will also be restructured to increase the emphasis on strategic initiatives. Under this new structure, the Department will become more project-oriented in its approach, working with individual firms and groups of companies to create development opportunities.

In addition, my Ministers will bring forward legislation to restructure the Manitoba Research Council into the Manitoba Economic Innovation and Technology Council. This new body will link and draw upon the resources of government, business, labour and the research community to help guide Manitoba toward economic leadership and technological innovation.

As part of this overall approach, my Government has already brought forward several new programs designed to put Manitobans to work at building a strong and competitive economy.

The Crocus Investment Fund has been established to assist workers in taking an ownership role in the business that employs them. The Vision Capital Fund provides financing for Manitobans with good ideas that can be turned into jobs. The Manitoba Industrial Opportunities Program is assisting companies wanting to invest in Manitoba. The Mineral Exploration Incentive Program is having a positive effect in sparking exploration and mining activity in our province.

Nowhere is the need for economic development and growth greater than in rural Manitoba. Throughout the province, towns and villages are fighting to retain their most valuable resource, their young people. My Ministers are confident that rural Manitobans will employ their strong sense of community to keep their home towns alive through job creation, industrial development and economic diversification.

The hardship faced by Manitoba's farmers in recent years has been unparalleled in severity. Only through hard work and grim determination have many been able to survive. My Government has supported Manitoba's farm families in their struggle to keep their way of life viable. My Ministers admire their courage and applaud their resourcefulness.

My Government believes in the people and communities of rural Manitoba. My Ministers also recognize the economic realities that are facing rural communities and remain firmly committed to working with Manitobans to create and capture opportunities for growth and prosperity.

My Government has recently introduced several initiatives that focus on Manitobans' ability to work together to support a common cause.

The Rural Development Grow Bond Program provides the means for rural communities to participate directly in strengthening their local economies and in creating jobs for their young people.

Grow Bonds can act as a catalyst for local development and diversification, bringing together local people with money to invest in community-based industries such as manufacturing, processing, tourism, commercial water and gas distribution, exporting, and the provision of goods or services for the protection of the environment.

This program allows rural Manitobans to invest in themselves creating jobs and opportunities right in their own home towns.

My Government will proceed with the Rural Economic Development Initiative program for communities that must upgrade their local infrastructure to better serve economic development. The program will be funded by revenues generated by the Video Lottery Terminals initiative announced this summer

My Government is also assisting several Manitoba communities with major sewer and water infrastructure improvements developed through the Partnership Agreement on Municipal Water Infrastructure. My Ministers believe this upgrading will enhance the ability of communities to promote economic development as well as ensure local waste disposal systems meet environmental standards.

My Ministers believe that the Community Choices program is another integral part of rural economic recovery. This program encourages neighboring municipalities to work together in making decisions about local economic priorities and directions.

In addition, my Ministers advise me that the Department of Rural Development is being reorganized to work more effectively with rural Manitobans as they strive to get their local economies growing.

In the final analysis, rural economic recovery will be as strong as rural Manitobans can make it. They will plan their own local economic development strategy, upgrade their infrastructure, raise their own pool of investment capital and get their local economy growing. My Ministers are confident that the future of rural Manitoba is in good, strong, hard working hands.

However, more than courage, determination, and hard work are needed to cope with an international subsidy war, crowded and highly competitive world markets and rapidly advancing food technology. My Government will work with Manitoba's agriculture community to develop the creative approaches required to meet the challenges of the future.

Further diversification of agriculture and value-added activities will be facilitated through such measures as feeder associations and rural development bonds. These approaches will assist producers in being less vulnerable to international market trends.

Right to Farm Legislation will be introduced during the current session of the Legislature to enable farmers to plan production investments with greater certainty and to facilitate further diversification within our province.

The Manitoba Department of Agriculture through an extensive consultative process involving farmers, producer groups, agri-business, and researchers reviewed the long-term opportunities and challenges facing the agriculture and food industry.

As a result of this consultative process the department will work with Manitoba farmers to shift past emphasis on commodity production towards a more diversified, value-added, and market oriented industry.

As well, my Government has launched a comprehensive review of the Manitoba Crop Insurance system to ensure that government support best meets the needs of producers.

Improving our own system of agricultural practices and procedures is important if Manitoba farmers are to continue to benefit from their traditionally strong competitive position in the marketplace.

However, much broader solutions are urgently required to deal with the relentless attack on Manitoban and Canadian farmers by countries presently engaged in an international subsidy war.

For my Government, the single most important objective in the current round of Multilateral Trade Negotiations is winning a cease-fire in the subsidy war between the United States and the European Community.

Manitoba's farmers must be provided with an international trading regime which allows them to once again sell their grains and oilseeds at reasonable world prices.

My Government has taken Manitoba's message directly to Geneva in an effort to support the Canadian position in these negotiations and will continue to make every effort towards encouraging a positive outcome. At the same time, my Ministers are cognizant of the threat to supply management systems and have made their concerns known, forcefully, to federal negotiators.

As well, my Government will continue to ensure that we take maximum advantage of trade opportunities for all Manitoba products.

Economic Cooperation Agreements recently reaffirmed with the State of Kansas and initiated with the Russian Republic confirm our commitment to enhancing our partnerships and international trading relations and opening new opportunities. In response to the recent trade mission lead by the First Minister, my Government is negotiating an economic cooperation agreement with Ukrainian authorities which will open even more markets for Manitoba goods and services.

My Government shares the joy of Manitobans of Ukrainian descent at the recent Declaration of Independence by Ukraine. Many Manitobans have strong ties to Ukraine, and my Government welcomes Canada's swift recognition of the new Ukrainian nation.

The significant contributions made by Ukrainian Manitobans to the building of our province and to our way of life are typical of the multicultural strength of our province. To ensure Manitoba continues to benefit from the diverse abilities and cultures of the multicultural community my Government will introduce Manitoba's first Multicultural Act.

My Government has also commenced negotiations with the Government of Canada on a Federal-Provincial Immigration Agreement. The thousands of Manitobans with roots in other countries provide us with a significant natural advantage in pursuing economic opportunities and investment abroad.

My Ministers will continue to concentrate their efforts on products, strategic markets, and businesses that capitalize on Manitoba's strengths and provide our producers and manufacturers with a lasting international competitive advantage.

Strategic business and industrial development opportunities have been identified in the aerospace, environment, health and information technology sectors.

A new economic development strategy to capture opportunities in the telecommunications and information technology industry will be launched.

A series of joint government-industry sponsored initiatives to foster investment and job creation through communication technology will form a major part of this strategy. Emphasis will be placed on the development of technologies and services to support economic growth in rural Manitoba.

My Ministers will continue to seek opportunities to build upon the growing base of health industries in our province.

My Government will introduce an Industrial Recruitment Initiative to stimulate expansion of Manitoba industry and to attract new business to our province.

My Ministers also remain committed to economic development based on innovations in science and technology.

During the next several months, the Canadian Space Agency will complete a Long Term Space Plan which will provide direction to Canada's Space Program over the next two decades. My Government will work with the Government of Canada to ensure that Manitoba's unique capabilities to provide support to this program will result in important and exciting opportunities for economic growth and development.

The reactivation and expansion of the Churchill Research Range is a provincial priority, and my Government will continue to work toward the operation of this facility as a commercial enterprise. My Ministers will also pursue other opportunities to establish additional space related high technology support facilities in the Province.

Traditionally, Manitoba's development strength has resided in resource-based industries. My Government has embarked on reform of the legislation governing resource management and use.

My Government is acting to ensure that the proposed Conawapa/Bipole 3 projects are subjected to the most comprehensive environmental review ever undertaken for northern hydro projects.

For the first time, funding will be provided to better enable interested parties to participate in the environmental review process.

My Government will proceed with development of legislation to provide the energy department with a mandate to develop energy policies and conservation programs for Manitoba. The proposed Act will embody the principles of sustainable development and reflect public input from energy strategy workshops held throughout the province earlier this year.

During this Session a new Oil and Gas Act will be laid before the House to encourage, promote and facilitate the exploration and development of Manitoba's petroleum resources. This will be companion legislation to the Mines and Minerals Act passed during the last Session, and will also embody the principles of sustainable development to ensure petroleum development fully incorporates environmental concerns and protection.

My Government is also committed to assisting Northerners in determining the best way to take advantage of the North's tremendous potential for economic development.

My Ministers have brought together individuals with a broad range of northern experience and expertise to serve on the Northern Economic Development Commission. Through the Commission, northern residents will be able to provide important advice on the development of policies, projects and programs in, and for, the North.

Tourism is an important component of the Northern economy. My Government recognizes tourism as an industry sector with vast potential. My Ministers will bring forward legislation to ensure that the development of resource-based tourism is carried out in harmony with the environment.

My Government will continue aggressive tourism marketing programs in concert with industry partners and corporate sponsors, to improve our position in the marketplace.

My Ministers will continue to work in partnership with tourism industry operators on a number of initiatives including an agreement with the other western provinces and the territories to develop occupational standards for the tourism industry.

My Ministers also expect to announce a new Canada-Manitoba Tourism Agreement which will stimulate the development and promotion of new tourism products with international market appeal.

Similarly, my Government is continuing to negotiate a new agreement with Canada and the City of Winnipeg to meet the special needs and circumstances of our urban citizens. Important new urban revitalization and renewal initiatives will be undertaken through this new agreement. My Ministers are committed to continuing the special training programs for urban core residents that have proven successful in past agreements.

Highly trained and well qualified Manitobans are the underpinning of a competitive and growing economy. My Government has commenced efforts to ensure that our most valuable resource, our people remain productive.

The WORKFORCE 2000 Program is in its first year of implementation and, in the new partnership, private sector businesses throughout Manitoba are receiving new and expanded education and training supports.

A new Canada/Manitoba Labour Force Development Agreement will soon be finalized and a provincial labour market strategy developed to ensure Manitobans are equipped with the skills they need to compete and prosper.

The importance of an effective and responsive educational system to the long term economic and personal well-being of Manitobans has been fully recognized by my Government.

Many improvements have been made in Manitoba's educational system. The process of educational renewal began in earnest this spring with the release of a new five year plan. The plan outlines major initiatives in elementary and high school education, advanced training and skills development, and university education. This renewal process continues and will be reinforced through actions during this legislative session.

My Government will give continued attention to elementary and high school education. Vital areas to be addressed include multicultural, vocational and gifted education, sustainable development and violence in the school and home.

The emphasis on educational standards throughout Manitoba will continue. The first full year of implementing a provincial examination begins with an exam in Grade 12 Mathematics.

By the end of this year, a new funding model for schools will be in place. It will provide for more equitable funding, better control of funding levels and greater accountability.

As announced, my Government is committed to proceeding with a review of school division boundaries and a review of university education.

The report by the Task Force on Governance of Francophone Schools that was necessitated by a Supreme Court of Canada ruling has been received. The report is being reviewed to determine how to comply with the court ruling.

My Government will continue to implement the French Language Services Policy that was presented before Members of this House and endorsed by all parties.

My Government will intensify its efforts to work with Aboriginal communities to improve education and training for their young people. These initiatives will include a policy on Aboriginal languages, increased accessibility to programs, and enhanced participation of Aboriginal communities.

Aboriginal input will be sought through the newly established Advisory Council on Native Education.

## SOCIAL SERVICES AND COMMUNITY PROTECTION

My Ministers share Manitobans' desire to make our province a place of harmony, security and promise for all our residents. Manitobans' capacity for caring for those less fortunate and sharing the benefits of our society seems to be without limit. My Government is committed to supporting and protecting the vital services Manitobans depend upon.

My Ministers are committed to maintaining and enhancing vital social programs for Manitobans who are in need or at risk.

Tomorrow marks the second Anniversary of the killing of 14 women at the Polytechnical Institute in Montreal. This brutal attack stands as a stark reminder that all Canadians must remain vigilant in the drive to end violence against women.

My Government is marking this occasion by wearing white ribbons as part of the national campaign to end violence against women.

My Government has taken a strong stand against domestic violence. My Ministers have acted on the recommendations put forward by the Domestic Violence Review Report to give Manitobans a more responsive justice and social support system, sensitive to the needs of domestic violence victims.

This year marks the first anniversary of Manitoba's Domestic Violence Court. The success of this innovative approach has drawn national acclaim and attention. My Government is presently discussing extension of the services of the Family Violence Court to regions outside the City of Winnipeg.

My Government will also continue to give priority to the shelter needs of women and children at risk.

The protection of Manitoba's vulnerable and disadvantaged citizens is a very important obligation that is best carried out by a partnership involving government and care givers. My Government remains dedicated to making the best possible use of its financial resources to provide an effective social safety net.

Amendments to The Social Allowances Act and The Municipal Act will be introduced this Session to regulate municipal social assistance rates and policies. These regulations, which are based on consultations with municipal governments, will result in more equitable benefits and treatment across the Province.

My Government will introduce legislation to protect and reinforce the rights of adult Manitobans living with a mental disability. This legislation, which will replace Part II of The Mental Health Act, will respond to recommendations from a review committee appointed this past June to examine protection and support services for mentally disabled Manitobans.

Initiatives will also be announced in response to recommendations from the working group on community living. The working group was established to examine ways to improve the quality of life and independence of Manitobans living in the community with a disability.

Legislation will be introduced this Session to establish an Office of the Children's Advocate. The Children's Advocate will ensure that children in the care of Manitoba's Child and Family Services system are protected and well-treated and that their rights, interests and preferences are respected when decisions affecting them are made.

The Department of Family Services is proceeding with several important initiatives to improve the management of child and family services cases, including the implementation of an automated information system and adoption of a high risk indicator to help workers priorize cases.

Consultations are planned regarding ways to improve the provision of child welfare services to aboriginal Manitobans on-reserve and in urban centres, taking into account recommendations from the Report of the Aboriginal Justice Inquiry.

My Ministers are also looking forward to receiving recommendations regarding policies and procedures for reporting child abuse from the independent review of residential care facilities.

Manitobans have an outstanding record of working together to care for each other. My Ministers believe that strong sense of community is a valuable resource in the delivery of health care services in Manitoba.

My Government will place a stronger emphasis on community based care by moving to provide a greater proportion of available funding to a wide range of appropriate services within the community. My Government will promote the integration of a variety of health services including prevention, treatment, and support. As a result, my Ministers advise me that Manitobans will have more opportunities to choose lower cost but equally effective health care in the communities where they live and work.

My Government has identified five areas for priority action: cancer, cardiovascular disease, child health, mental health and substance abuse. The health professionals who work in these areas will be asked to come together in a partnership to establish a provincial plan that will see delivery of these services through a better balance among prevention, treatment and support services.

My Ministers advise me that the Manitoba health system will initiate quality improvement by introducing the concept of Total Quality Management into the health care system.

This concept encourages service providers to work together with consumers to identify and to bring about significant and affordable improvements to services. My Ministers are convinced this approach can have a major impact on improving the health status of Manitobans.

My Government will introduce the Manitoba Health Status Improvement Fund to provide incentives to Manitoba health care institutions which demonstrate improved quality and efficient services.

A healthy environment is essential to the well-being of all Manitobans. My Government will take action to ensure that economic development activities do not leave a legacy of pollution and environmental degradation that jeopardizes public health and safety.

My Ministers will lay before the House legislation designed to hold polluters financially and legally accountable for their actions.

My Government will soon finalize discussions with the Government of Canada to meet provincial and national objectives under the Acid Rain Abatement Program. The modernization of the smelter at Flin Flon and significantly reduced emissions will result.

My Government believes all Manitobans are becoming more personally involved in activities that benefit our environment. This is true particularly of our young people. My Government will continue to work with Manitobans to achieve a 50 percent reduction in the amount of solid waste generated by the year 2000.

A program promoting more responsible and effective regional waste collection, recycling, and handling will be introduced during this Session.

Unfortunately not all Manitobans share this respect for our resources and our wildlife. My Government will take strong action to combat the slaughter of Manitoba wildlife by poachers through establishment of a special investigative and emergency response anti-poaching unit.

My Ministers advise me that they will continue to take decisive measures to make Manitoba's roadways safe from impaired and suspended drivers. Legislation, already acknowledged as being among the toughest in North America, has been further strengthened to discourage repeat offenders.

## A STRONGER CANADA

My Government believes that long term national economic growth will be threatened without national unity.

I am advised that Members of this Chamber serving on the all party Legislative Task Force recently submitted their report to the First Minister. Once again they have demonstrated the unique Manitoba ability to work together to produce a document that establishes the foundation for the constitutional positions of the Manitoba Government. Congratulations to the Members of that Task Force and its Chairperson for capably serving our Province.

The Task Force has recommended and my Ministers have accepted a positive program for constitutional reform that will help to unite our country. At a time when many are questioning whether Canada will survive, the Task Force heard a clear message from Manitobans.

In the words of the Task Force report: "In presentation after presentation, a strong commitment to a united Canada was clearly voiced along with a belief that with openness, honesty and reason, a constitutional bargain can be struck which will strengthen the federation and harmonize social relations."

My Ministers share this belief. My Government will work diligently to ensure that the Constitution protects the rights of all Canadians, reflects their values, and is a source of pride, not division.

For this to occur, the Manitoba Task Force and my Ministers propose to Canadians that this round of constitutional reform be truly a Canada round. This is only fitting as we approach the 125th Anniversary of Confederation.

We must not only address the longstanding issue of Quebec's unique place in the federation, but we must also reform the institutions of government so that the regions will have an effective voice in national decision making. Manitobans do not seek, and will not accept, a dismantling of the federal government. Manitobans seek a strong central government that is genuinely responsive, and fair to all regions of the country.

## ABORIGINAL SELF-GOVERNMENT

In August, the Commissioners for the inquiry into the Administration of Justice and Aboriginal Peoples delivered their long-awaited report to the government and to the people of Manitoba. This study challenges all Manitobans to a fundamental rethinking of relations between the agencies of government and aboriginal Manitobans.

My Ministers are committed to working with aboriginal Manitobans to develop a positive agenda for change. My Government intends to address not only the concerns expressed in the Aboriginal Justice Inquiry, but also the whole range of aboriginal issues that arise from the policies of the past.

My Ministers believe that the rightful place of aboriginal Canadians as the original people of our land should be reflected in the Constitution. My Ministers propose that the inherent right to self-government within the Canadian constitutional framework be recognized, and that a process be entrenched in the Constitution that would work towards practical implementation of aboriginal self-government.

The evolution of issues pertaining to Aboriginal rights, self-government and related issues concerning land and resource use, will continue to have a major impact on the development of provincial policies.

Fulfilling outstanding obligations in such areas as Treaty Land Entitlement and the Northern Flood Agreement are high priorities for my Government. The cooperative development of ways and means for addressing these obligations will be an important step towards the realization of Aboriginal self-government in Manitoba. My Government has already embarked on a process of providing compensation to Indian bands previously affected by projects, but not adequately compensated.

Specifically, my Government addressed the omissions of twenty years by providing compensation to local residents for disruption caused by creation of the Grand Rapids Forebay.

## TOWARD A STRONGER MANITOBA

The challenges confronting the members of this Assembly in the year ahead promise to be no less significant than those of the past year. Fostering economic growth, protecting Manitoba's vital health, education and social services, and joining with other Canadians to reform our Constitution will require the best efforts of each member of this House in concert with all Manitobans.

My Government will stand with Manitobans to meet the challenges that lie ahead. My Ministers are confident that, by working together, we can build a stronger province, create economic growth in our communities and provide a better way of life for our children.

My Government believes that by keeping taxes down and deficits under control we have begun to lay the foundation for a strong economy that is capable of supporting the many important human services Manitobans rely upon.

My Government has worked side by side with Manitobans to accomplish these goals and believes that this tradition of working together will be the driving force in building a stronger Manitoba.

My Ministers will lay before this Legislature a wide ranging array of legislation for debate and approval.

Estimates for the requirements for the public services of the province for the next fiscal year and the public accounts for the last fiscal year will be placed before you for your consideration.

I leave you now to the faithful performance of your many duties and trust that in meeting them you may have the guidance of Divine Providence in all your deliberations.

Manitoba

# Discours du Trône

prononcé à l'occasion de l'ouverture
de la troisième session
de la trente-cinquième législature de la province du Manitoba

**SON HONNEUR GEORGE JOHNSON**
**LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DU MANITOBA**

**LE 5 DÉCEMBRE 1991**

MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA,

Je vous souhaite la bienvenue à la troisième session de la trente-cinquième législature de la province du Manitoba.

Permettez-moi de formuler le souhait que se réalisent vos objectifs et vos aspirations et que vous puissiez répondre par vos services aux besoins des gens que vous représentez.

Les Manitobains ont la réputation de travailler en collaboration, que les temps soient difficiles ou non. Notre esprit indéniable de collaboration et la détermination nous a permis de surmonter de grandes difficultés par le passé. Il constitue non seulement le fondement de notre existence et de notre province, mais aussi la clef de voûte d'un avenir brillant et prometteur.

Mes ministres croient que c'est cette capacité unique aux Manitobains de travailler ensemble qui constituera le moteur de notre relance économique et la force du Manitoba.

Les Manitobains ont démontré à maintes reprises la puissance de leur détermination collective dans l'histoire de la province. En période de récession économique nationale comme de conflit international, les Manitobains ont toujours su s'entraider pour surmonter les difficultés et persévérer.

L'année qui vient de s'écouler ne nous a pas épargnés en matière de problèmes. Nous sommes tous très conscients des effets de l'une des pires récessions de l'histoire du pays, récession qui a touché personnellement bon nombre de Manitobains.

Mon gouvernement sympathise avec le sentiment d'inquiétude et de frustration qui accable toute la province. Mes ministres continueront d'en partager le fardeau avec les Manitobains en travaillant avec eux à l'édification d'une économie forte.

Malgré la conjoncture économique difficile, les Manitobains ont tout de même réussi à se distinguer par plusieurs réalisations communautaires extraordinaires au cours de l'année.

Il y a à peine deux semaines, nous avons été témoin du succès sans précédent qu'ont été les festivités de la Coupe Grey de 1991, succès que nous devons à une grande efficacité ainsi qu'à un esprit d'amitié et de collaboration que l'on n'est pas prêt d'oublier et qui seront difficiles à surpasser par les prochains hôtes de la Coupe Grey. Le dévouement, l'énergie et l'esprit des Manitobains ont été reconnus partout au Canada comme le principal facteur du succès de la «meilleure Coupe Grey à n'avoir jamais eu lieu».

L'été dernier, un autre groupe de bénévoles énergiques et déterminés de Brandon et de l'ouest du Manitoba ont accueilli le Championnat mondial de baseball junior, championnat que l'on a aussi qualifié dans le monde entier du «meilleur à n'avoir jamais eu lieu».

Au printemps dernier, le Monde s'était donné rendez-vous à Winnipeg pour le Championnat mondial de curling. Grâce aux centaines de Manitobains qui s'étaient portés volontaires pour l'organiser, on parle encore de ce championnat comme le «meilleur à n'avoir jamais eu lieu».

Les habitants de notre remarquable province ont prouvé au reste du Canada et au monde que le Manitoba pouvait relever les défis, quels qu'ils soient, et ce, mieux que quiconque.

Cet esprit a rarement été aussi manifeste qu'au cours des récentes démonstrations concernant la crise agricole. Des agriculteurs de tous les coins de la province se sont regroupés pour attirer l'attention sur leur situation lamentable, et ils l'ont fait d'une façon raisonnable, responsable et déterminée. Leur succès est un témoignage à leur capacité de travailler ensemble pour le bien commun. Mon gouvernement appuie leurs efforts et est déterminé à collaborer avec eux pour rétablir la stabilité dans les exploitations agricoles familiales.

Il y a cinquante ans, les Manitobains ont été appelés à mettre de côté leurs différences et à relever un défi de taille. Le raid aérien du 7 décembre 1941 sur Pearl Harbour a amené nos voisins et alliés, les États-Unis d'Amérique, à participer avec nous à la Seconde Guerre mondiale. Le lendemain, soit le 8 décembre 1941, les Winnipeg Grenadiers en garnison dans la colonie de la couronne britannique de Hong-Kong étaient aussi attaqués. La distance qui séparait Hong-Kong du Canada était grande, mais les souffrances et les douleurs subies par des centaines de Canadiens n'en étaient pas moins réelles.

J'ai eu le privilège, il y a quelques semaines, de dévoiler en compagnie du premier ministre de la province une plaque à la mémoire des Winnipeg Grenadiers qui partaient de Winnipeg il y a cinquante ans pour aller défendre Hong-Kong. Le jour de Noël marquera le cinquantième anniversaire de la chute de Hong-Kong et la fin d'un demi-siècle de souffrance pour les survivants.

Nous tous ici présents, et tout particulièrement les jeunes générations de Canadiens, devons beaucoup au courage et à la vaillance de ces Canadiens et des nombreux autres qui sont allés se battre pour que nous puissions conserver notre démocratie et notre liberté.

N'oublions pas leur contribution ni les droits et les privilèges dont nous jouissons dans un Canada démocratique et uni.

Les Manitobains ont travaillé ensemble pour relever les défis du passé et édifier notre société d'aujourd'hui qui offre l'une des meilleures qualité de vie du monde.

**DÉFI ÉCONOMIQUE**

Les problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, tant comme province que nation, n'ont sans doute rien de comparable à une guerre mondiale. Néanmoins, trouver des solutions aux problèmes économiques et constitutionnels auxquels nous faisons face mettra à dure épreuve notre esprit de collaboration et notre détermination.

Le Canada connaît l'une de ses pires récessions depuis 1930. Des signes de croissance économique ont commencé à poindre récemment, mais il faudra attendre encore quelques mois, selon mes ministres, avant que le Canada ne regagne le niveau d'activité économique qu'il connaissait avant la récession. Mon gouvernement continuera à rationaliser ses dépenses et sa gestion afin de garantir aux Manitobains les services indispensables auxquels ils sont habitués dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services à la famille.

La récession a également sévi aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie au cours de l'année dernière. Mais, notre récession a été aggravée du fait qu'on l'a combattue en augmentant les taux d'intérêt, ce qui a eu pour effet d'entraîner une hausse du taux de change du dollar canadien.

Nos taux d'intérêt ont baissé considérablement au cours des dix-huit derniers mois, mais il en a été de même pour les taux américains. Parce que nos taux d'intérêt et la valeur de notre dollar sont plus élevés, les pressions en matière de concurrence qui s'exercent sur les entreprises canadiennes sont plus grandes que celles qui s'exercent sur les entreprises américaines. À cause de la valeur élevée de notre dollar, il faudra accroître considérablement notre productivité si nous voulons sortir complètement de la récession.

Mon gouvernement demande depuis plus d'un an déjà une conférence des premiers ministres sur l'économie en vue de l'élaboration d'une stratégie commune pour régler le problème national. Il est important aussi de s'attaquer directement à ces problèmes économiques, car la politique de déchargement du gouvernement fédéral a des effets très négatifs sur les budgets et l'économie des provinces. Au début de la semaine, trois premiers ministres, dont le premier ministre de notre province, ont de nouveau exhorté le premier ministre du Canada à convoquer une telle conférence dès que possible.

Mon gouvernement s'efforce depuis plus de trois ans à construire de solides fondations de développement et de croissance économiques. Les efforts que mes ministres ont déployés pour réduire les dépenses du gouvernement et créer un climat propice à l'investissement ont beaucoup contribué à préparer le Manitoba à profiter au maximum de la reprise économique nationale.

Mon gouvernement continuera de protéger les contribuables en gelant les impôts sur le revenu des particuliers pour la quatrième année consécutive.

Mes ministres sont conscients de l'importance du rôle que doit jouer le gouvernement pour favoriser la croissance économique que souhaitent et dont ont besoin les Manitobains. Ils savent toutefois que le gouvernement ne peut parvenir seul à relancer l'économie.

Les seuls véritables créateurs de richesses économiques sont les Manitobains eux-mêmes. Mon gouvernement croit que le meilleur moyen de développer une économie forte est de recourir aux idées des Manitobains en matière de croissance locale, régionale et provinciale. Les Manitobains ont prouvé qu'ils pouvaient être concurrentiels sur les marchés nationaux et internationaux. Mes ministres ont confiance en la capacité des Manitobains de mettre à profit leur esprit d'entraide et de collaboration et de traduire ce potentiel immense en possibilités et en emplois réels.

## INITIATIVES NOVATRICES EN MATIÈRE DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Selon mon gouvernement, la compétitivité du Manitoba est un facteur clé de la relance et de la croissance économiques. La concurrence sur les marchés nationaux et internationaux devient de plus en plus forte, et mes ministres se rendent compte que la manière de faire traditionnelle des ministères ne suffit plus à relever les défis que pose le développement économique. Il est impératif de mieux coordonner les ministères et les ressources de la province et d'établir une plus grande collaboration avec le secteur privé.

À cette fin, on a créé le Comité du développement économique et on lui a confié le mandat de coordonner toutes les activités de croissance économique du gouvernement s'inscrivant dans le développement durable.

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme fera également l'objet d'une restructuration. Désormais, il mettra l'accent sur les initiatives stratégiques. Cette restructuration fera que le ministère axera davantage ses activités sur les projets et qu'il travaillera avec les entreprises particulières et les groupes d'entreprises à la création de possibilités de développement.

Qui plus est, mes ministres déposeront des projets de loi en vue de la transformation du Conseil manitobain de la recherche en Conseil de l'innovation économique et de la technologie du Manitoba. Ce nouvel organisme mettra à profit et coordonnera les ressources du gouvernement, des entreprises, de la main-d'oeuvre et des chercheurs en vue de guider le Manitoba vers le leadership économique et l'innovation technologique.

Dans le cadre de cette orientation générale, mon gouvernement a déjà créé plusieurs programmes visant à amener les Manitobains à travailler à l'établissement d'une économie forte et concurrentielle.

Le Fonds de placement Crocus a été créé dans le but d'aider les travailleurs à prendre des intérêts dans l'entreprise qui les emploie. Le Fonds en capital «Vision du Manitoba» permet de financer la concrétisation des bonnes idées des Manitobains, ce qui favorisera la création d'emplois. Le Programme d'encouragement des entreprises du Manitoba aide les compagnies qui désirent investir dans la province. Le Programme d'encouragement à l'exploration minière a pour effet de raviver l'exploration et l'activité minières chez nous.

Le besoin de développement et de croissance économiques n'est nulle part plus grand que dans le Manitoba rural. Les villes et les villages de la province luttent d'arrache-pied pour retenir leur plus grande ressource, c'est-à-dire les jeunes. Mes ministres demeurent persuadés que les Manitobains des régions rurales sauront faire appel à leur sens de la communauté pour garder bien vivants leurs villes et leurs villages par la création d'emplois, le développement industriel et la diversification économique.

Les difficultés des agriculteurs manitobains n'ont jamais été aussi sérieuses que celles qu'ils ont connues au cours des dernières années. Beaucoup d'entre eux ont réussi à survivre uniquement en raison de leur travail acharné et de leur volonté à toute épreuve. Mon gouvernement a aidé les exploitations agricoles familiales dans leur lutte pour demeurer viables. Mes ministres admirent le courage des agriculteurs et rendent hommage à leur débrouillardise.

Mon gouvernement croit dans les collectivités rurales du Manitoba et dans les gens qui y habitent. Mes ministres sont conscients également des difficultés économiques auxquelles sont aux prises ces collectivités et demeurent déterminés à aider les Manitobains à créer et à saisir les occasions de croissance et de prospérité.

Mon gouvernement a pris récemment plusieurs initiatives qui s'articulent sur la capacité des Manitobains de travailler ensemble au soutien d'une cause commune.

Le Programme d'obligations de développement rural constitue un moyen pour les collectivités rurales de participer directement au renforcement de leur économie et à la création d'emplois pour leurs jeunes.

Les obligations de développement peuvent être un catalyseur du développement local et de la diversification, en amenant les gens de la région à investir collectivement dans des industries, notamment celles de la fabrication, de la transformation, du tourisme, de la distribution de l'eau et du gaz, de l'exportation et de la vente de biens et de services de protection de l'environnement.

Ce programme permettra aux Manitobains des régions rurales d'investir chez eux et de créer des emplois et des possibilités dans leur propre milieu.

Mon gouvernement lancera le Programme d'aide au développement économique rural auprès des collectivités qui doivent améliorer leur infrastructure pour favoriser le développement économique. Cette initiative sera financée au moyen des recettes du programme de terminaux de loterie vidéo annoncé l'été dernier.

Mon gouvernement aide également plusieurs collectivités manitobaines qui procèdent à des travaux de réparation majeurs de leur système d'égout et d'eau par l'entremise de l'*Entente de partenariat sur l'infrastructure hydraulique des municipalités*. Mes ministres estiment que ces améliorations augmenteront la capacité des collectivités de favoriser le développement économique et de veiller à ce que leurs systèmes d'élimination des déchets répondent aux normes environnementales.

Mes ministres estiment que le Programme de choix communautaires doit également s'inscrire dans la relance économique rurale. Ce programme encourage les municipalités adjacentes à déterminer ensemble l'orientation et les priorités économiques de leur région.

Mes ministres m'informent de plus que le ministère du Développement rural est en pleine restructuration. Cette restructuration vise à l'amener à travailler plus efficacement avec les habitants des régions rurales qui s'efforcent de raviver leur croissance économique.

Tout compte fait, la reprise économique en régions rurales aura la force de ceux qui en auront été les instigateurs. Ces derniers élaboreront leur stratégie de développement économique, rehausseront leur infrastructure, réuniront leurs propres capitaux d'investissement et seront les artisans de leur croissance économique. Mes ministres sont persuadés que l'avenir du Manitoba rural est entre bonnes mains et soutenu par une volonté ferme.

Le courage, la détermination et le travail acharné ne nous suffiront pas pour faire face à la guerre des subventions, à la forte concurrence qui règne sur les marchés mondiaux très convoités et à l'évolution rapide de la technologie dans l'industrie alimentaire. Mon gouvernement travaillera de concert avec les représentants du secteur agricole pour mettre au point des approches novatrices qui nous permettront de relever les défis de l'avenir.

Des mesures telles que l'établissement d'associations d'éleveurs de bétail et l'émission d'obligations de développement rural contribueront à une diversification accrue de l'agriculture et à la poursuite d'activités à valeur ajoutée. Ces mesures permettront aux producteurs d'être moins touchés par les fluctuations des marchés internationaux.

Nous déposerons au cours de cette session un *Projet de loi sur le droit d'exploitation agricole* qui permettra aux agriculteurs de planifier avec plus de certitude les investissements de production et contribuera à la diversification de l'agriculture au sein de la province.

Le ministère de l'Agriculture a eu des échanges soutenus avec des agriculteurs, des groupes de producteurs, des représentants du secteur

agro-alimentaire et des chercheurs dans le but d'étudier les possibilités et les problèmes à long terme qui existent dans les domaines de l'agriculture et de l'industrie alimentaire.

Ce processus de consultation permettra au ministère de travailler en collaboration avec les agriculteurs du Manitoba pour réorienter ses activités, jusqu'alors principalement centrées sur les denrées, vers une production plus diversifiée, à valeur ajoutée et correspondant aux besoins du marché.

De plus, mon gouvernement a entrepris une révision complète du programme d'assurance-récolte au Manitoba afin que l'aide offerte par la province réponde le mieux possible aux attentes des producteurs.

Il est important que nous améliorions nos pratiques agricoles si nous voulons que nos exploitants continuent d'occuper une place enviable sur le marché et de bénéficier des avantages qui en découlent.

Nous devrons cependant trouver rapidement des solutions globales pour répondre aux attaques constantes que subissent les agriculteurs manitobains et canadiens de la part de pays qui se livrent actuellement à une guerre des subventions à l'échelle internationale.

L'objectif principal de mon gouvernement au cours des négociations commerciales multilatérales qui se déroulent à l'heure actuelle est d'obtenir un «cessez-le-feu» dans la guerre des subventions qui oppose les États-Unis et la Communauté économique européenne.

Les agriculteurs manitobains doivent pouvoir bénéficier d'un régime d'échange international qui leur permettra de nouveau de vendre leurs céréales et leurs oléagineux à des prix mondiaux raisonnables.

Mon gouvernement a communiqué son point de vue directement à Genève dans l'espoir de renforcer la position du Canada au cours des négociations. Nous continuerons à faire tout en notre pouvoir pour faciliter la résolution du litige. Mes ministres savent en outre que les systèmes de gestion des approvisionnements sont menacés et ils ont exprimé avec fermeté leurs inquiétudes aux négociateurs du gouvernement fédéral.

Mon gouvernement veillera de plus à ce qu'on profite au maximum des possibilités commerciales qui offriront des débouchés aux produits manitobains.

Dernièrement, nous avons renouvelé un accord de coopération économique signé avec l'État du Kansas et conclu un accord du même genre avec la Russie. La ratification de ces ententes démontre que nous tenons à accroître les efforts de partenariat, à améliorer les relations commerciales internationales et à rechercher de nouvelles possibilités d'échanges. À la suite de la mission commerciale que dirigeait dernièrement le premier ministre, mon gouvernement négocie un accord de coopération commerciale avec les autorités ukrainiennes qui permettra la vente de biens et de services manitobains sur de nouveaux marchés.

Mon gouvernement partage la joie des Manitobains d'origine ukrainienne à la suite de la proclamation récente de l'indépendance de l'Ukraine. Bon nombre de Manitobains entretiennent des liens étroits avec l'Ukraine et mon gouvernement est heureux que le Canada ait reconnu rapidement cette nouvelle nation.

Les Manitobains de souche ukrainienne ont joué un rôle appréciable dans l'édification de notre province et ont grandement influencé notre mode de vie. Leurs nombreuses contributions illustrent bien l'importance du multiculturalisme au Manitoba. Afin de veiller à ce que nous puissions continuer à nous enrichir des compétences et de la culture des collectivités multiculturelles, mon gouvernement déposera pour la première fois au Manitoba une *Loi sur le multiculturalisme*.

Mon gouvernement a également amorcé des négociations avec le gouvernement du Canada au sujet d'un *accord fédéral-provincial sur l'immigration*. Nous pouvons avantageusement mettre à profit les connaissances de milliers de Manitobains venus d'ailleurs lorque nous cherchons des débouchés économiques et des possibilités d'investissement à l'étranger.

Mes ministres continueront à orienter leurs efforts vers des produits, des marchés stratégiques et des entreprises qui sont les points forts du Manitoba et donnent à nos producteurs et à nos fabricants un avantage appréciable à l'échelle internationale.

Nous avons trouvé des possibilités d'expansion industrielle et commerciale dans les secteurs de l'aérospatiale, de l'environnement, de la santé et de la technologie informatique.

Nous lancerons une stratégie de développement économique qui nous permettra de profiter des débouchés dans les domaines des télécommunications et de la technologie informatique.

Des projets mixtes parrainés par le gouvernement et l'entreprise privée et faisant appel à la technologie des communications pour encourager l'investissement et la création d'emplois constitueront l'élément principal de cette stratégie. La priorité sera accordée à la création de technologies et de services qui contribueront à la croissance économique en régions rurales.

Mes ministres chercheront à renforcer le secteur de la santé qui est en expansion dans notre province.

Mon gouvernement créera le Programme manitobain d'encouragement à l'établissement d'entreprises afin de stimuler la croissance industrielle et d'attirer de nouvelles entreprises.

Mes ministres sont toujours résolus à favoriser le développement économique reposant sur les innovations scientifiques et technologiques.

Au cours des quelques prochains mois, l'Agence spatiale canadienne terminera un plan à long terme qui précisera l'orientation du programme spatial du Canada pour les deux prochaines décennies. Mon gouvernement travaillera en collaboration avec son homologue fédéral afin que l'on

fasse appel aux compétences propres du Manitoba pour qu'il contribue à la mise en oeuvre du programme. Une telle participation offrirait d'importantes et d'intéressantes possibilités de croissance économique.

La relance des activités des Installations de recherche Churchill et l'expansion de cet établissement constituent une priorité pour la province. Mon gouvernement continuera de rechercher une vocation commerciale pour ces Installations. Mes ministres chercheront de plus à ce que soient créées au Manitoba d'autres installations qui offriraient des services de soutien dans le domaine de l'aérospatiale.

La croissance du Manitoba a toujours reposé sur le secteur des matières premières. Mon gouvernement est en train de revoir les lois régissant la gestion et l'utilisation des ressources.

Mon gouvernement veille à ce que les Projets Conawapa-Bipole 3 fassent l'objet de l'étude environnementale la plus complète jamais entreprise pour des projets hydro-électriques dans le Nord.

Pour la première fois, des fonds seront accordés pour faciliter la participation des intéressés au processus d'examen des effets environnementaux.

Mon gouvernement rédigera une loi confiant au ministère de l'Énergie le mandat d'élaborer, pour le Manitoba, des lignes directrices en matière d'énergie et des programmes d'économie d'énergie. Cette loi tiendra compte du principe du développement durable et de l'opinion publique exprimée au cours des ateliers sur les stratégies énergétiques tenus à l'échelle de la province plus tôt cette année.

Au cours de cette session, nous déposerons à l'Assemblée législative une nouvelle *Loi sur le pétrole et le gaz* afin d'encourager, de promouvoir et de faciliter la prospection et l'exploitation des ressources pétrolières au Manitoba. Cette loi complétera la *Loi sur les mines et les minéraux et modifiant diverses dispositions législatives* adoptée au cours de la dernière session et tiendra également compte du principe du développement durable afin que le développement de l'industrie pétrolière aille de pair avec la protection de l'environnement.

Mon gouvernement tient à aider la population du Nord à déterminer comment il est possible de profiter des nombreuses possibilités de développement économique dont elle dispose.

Mes ministres ont regroupé des personnes de divers milieux qui connaissent bien le Nord afin qu'elles siègent à la Commission de l'expansion économique du Nord. Cette Commission permettra à la population des régions septentrionales de fournir de précieux renseignements sur les lignes directrices, les projets et les programmes qui seront conçus sur place et à l'intention de la population locale.

Le tourisme constitue l'un des secteurs importants de l'économie du Nord qui, de l'avis de mon gouvernement, offre de nombreuses

possibilités. Mes ministres déposeront un projet de loi afin que le développement du tourisme axé sur les ressources naturelles se fasse en harmonie avec l'environnement.

Afin d'accroître notre part du marché, mon gouvernement continuera à lancer, de concert avec nos partenaires du secteur touristique et des sociétés commanditaires, des programmes dynamiques de commercialisation du tourisme.

Mes ministres poursuivront avec les exploitants du secteur touristique un certain nombre d'initiatives, dont la conclusion avec les autres provinces de l'Ouest et les Territoires d'une entente sur les normes professionnelles dans le milieu du tourisme.

Mes ministres prévoient aussi d'annoncer une nouvelle *Entente Canada-Manitoba sur le tourisme* qui favorisera le développement et la promotion de nouveaux produits touristiques présentant un intérêt sur les marchés internationaux.

De même, mon gouvernement poursuit les négociations avec le Canada et la Ville de Winnipeg afin de conclure une nouvelle entente qui répondra aux besoins des citoyens du centre-ville et sera adaptée à leur situation. D'importants projets de revitalisation urbaine seront entrepris aux termes de cette nouvelle entente. Mes ministres tiennent fermement à maintenir les programmes spéciaux de formation qui se sont avérés efficaces dans le cadre d'ententes précédentes.

Une main-d'oeuvre hautement qualifiée et perfectionnée constitue le fondement d'un économie concurrentielle et prospère. Mon gouvernement a entrepris des démarches pour que nos travailleurs, notre ressource la plus précieuse, demeurent productifs.

Le Programme de formation de la main-d'oeuvre de l'an 2000 en est à sa première année. Grâce à cette nouvelle entente de partenariat, les entreprises privées bénéficient d'une aide nouvelle et accrue en vue de la formation et du perfectionnement de leurs salariés.

Nous mettons au point les derniers détails de la nouvelle *Entente Canada-Manitoba sur le perfectionnement de la main-d'oeuvre* et nous adopterons prochainement une stratégie provinciale sur le marché du travail afin que les Manitobains disposent des compétences nécessaires pour soutenir la concurrence et prospérer.

Mon gouvernement reconnaît pleinement qu'un système d'éducation efficace et adapté contribue au bien-être personnel et économique à long terme de la population.

De nombreuses améliorations ont été apportées au système d'éducation. Le renouvellement de ce système a véritablement commencé au printemps dernier au moment de la publication d'un nouveau plan quiquennal. Ce document dresse les grandes lignes des principales initiatives dans les domaines de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire, de la formation supérieure et du perfectionnement des compétences. Ce processus de renouvellement se poursuit et sera renforcé au moyen de mesures prises pendant cette session.

Mon gouvernement continuera à accorder une attention particulière à l'enseignement primaire et secondaire. Il se penchera notamment sur les domaines clés suivants : enseignement multiculturel et professionnel, éducation des élèves surdoués, développement durable et prévention de la violence à l'école et à la maison.

Nous continuerons à insister sur la qualité des critères d'enseignement. Un examen de mathématiques de douzième année marquera le début de la première année complète où des examens seront imposés à l'échelle de la province.

Un nouveau mécanisme de financement des écoles sera mis en place d'ici la fin de l'année. Il permettra un financement plus équitable, un contrôle plus rigoureux des montants des subventions et des obligations redditionnelles accrues.

Conformément à ce qui a été annoncé, mon gouvernement s'engage à procéder à une révision de l'enseignement universitaire et des limites des divisions scolaires.

Nous avons reçu le rapport du Groupe de travail sur la gestion des écoles franco-manitobaines, groupe qui a été créé à la suite d'une décision de la Cour suprême du Canada. Nous l'étudions actuellement afin de déterminer la façon de respecter la décision de la Cour.

Mon gouvernement poursuivra la mise en oeuvre de la Politique en matière de services en langue française, politique qui a été présentée aux membres de cette Assemblée et qui a été approuvée par tous les partis.

Mon gouvernement intensifiera ses efforts de collaboration avec les collectivités autochtones en vue d'améliorer l'éducation et la formation offertes aux jeunes autochtones. On adoptera notamment une politique sur les langues autochtones, favorisera l'accès aux programmes et encouragera une participation accrue de la part des collectivités autochtones.

Nous nous adresserons au Conseil consultatif sur l'éducation des Autochtones, créé depuis peu, pour obtenir le point de vue des Autochtones.

## SERVICES SOCIAUX ET PROTECTION DES MEMBRES DE LA COLLECTIVITÉ

Comme tous les Manitobains, mes ministres souhaitent faire de notre province un endroit où règnent l'harmonie, la sécurité et l'espoir pour tous les habitants. La capacité des Manitobains de se préoccuper de ceux qui sont moins privilégiés qu'eux et de partager les bienfaits que nous offrent la société semble illimitée. Mon gouvernement s'engage à soutenir et à protéger les services indispensables sur lesquels comptent les Manitobains.

Mes ministres tiennent à préserver et à améliorer les programmes sociaux indispensables destinés aux Manitobains qui sont vulnérables ou dans le besoin.

La journée de demain marquera le deuxième anniversaire du massacre de quatorze femmes à l'École polytechnique de Montréal. Cette tuerie est un bien triste événement qui nous rappelle que tous les Canadiens et les Canadiennes doivent continuer à lutter pour mettre fin à la violence contre les femmes.

À cette occasion, mes ministres porteront des rubans blancs dans le cadre de la campagne nationale pour mettre un terme à la violence contre les femmes.

Mon gouvernement s'est fermement prononcé contre la violence familiale. Mes ministres ont donné suite aux recommandations formulées dans le rapport sur la violence familiale afin d'offrir aux Manitobains un système de justice et un réseau de services sociaux qui sont plus actifs et mieux adaptés aux besoins des victimes de violence familiale.

Cette année marque le premier anniversaire de la création du Tribunal de la violence familiale. Le succès de cette initiative sans précédent a attiré l'attention et des éloges dans tout le pays. Mon gouvernement se penche actuellement sur la question de l'extension des services de ce tribunal aux régions qui sont à l'extérieur de la Ville de Winnipeg.

Mon gouvernement continuera également d'accorder la priorité aux refuges pour femmes et enfants vulnérables.

Il est fondamental de protéger les Manitobains et les Manitobaines qui sont vulnérables ou désavantagés et la meilleure solution est de créer un partenariat entre le gouvernement et les prestataires de services. Mon gouvernement s'efforce constamment d'utiliser au mieux ses ressources financières afin d'offrir une protection sociale efficace.

Des modifications à la *Loi sur l'aide sociale* et à la *Loi sur les municipalités* seront présentées aux députés au cours cette session afin de réglementer les tarifs et la politique dans le domaine de l'aide sociale municipale. Ces règlements, qui sont le fruit de consultations avec les administrations municipales, se traduiront par des prestations et un traitement plus équitables à l'échelle de la province.

Mon gouvernement présentera une loi visant à protéger et à renforcer les droits des adultes manitobains qui ont une incapacité mentale. Cette loi, qui remplacera la Partie II de la *Loi sur la santé mentale*, sera conforme aux recommandations formulées par un comité d'étude qui a été créé en juin dernier afin d'analyser les services de protection et de soutien destinés aux handicapés mentaux du Manitoba.

D'autres initiatives seront également annoncées en réponse aux recommandations du Groupe de travail sur la vie en collectivité. Ce groupe avait été créé en vue d'étudier les façons d'améliorer la qualité de vie et l'indépendance des Manitobains qui ont une incapacité et qui vivent dans la collectivité.

Une loi sera présentée aux députés pendant cette session afin de créer un bureau du protecteur des enfants. Ce dernier veillera à ce

que les enfants confiés aux soins des Services à l'enfant et à la famille du Manitoba soient protégés et bien traités et à ce que leurs droits, leurs intérêts et leurs préférences soient respectés lorsque des décisions sont prises à leur égard.

Le ministère des Services à la famille entreprend actuellement plusieurs initiatives importantes afin d'améliorer la gestion des dossiers des Services à l'enfant et à la famille. Il va notamment mettre en place un système de renseignements informatisé et adopter un indicateur de risque afin d'aider les employés à établir un ordre de priorité des dossiers.

Des consultations sont prévues pour trouver des moyens d'améliorer la prestation des services de protection de l'enfance offerts aux Autochtones manitobains qui vivent dans les réserves et dans les centres urbains, tout en tenant compte des recommandations qui ont été formulées dans le *Rapport de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones.*

Par ailleurs, mes ministres vont recevoir prochainement les recommandations de l'étude indépendante sur les établissements de soins en résidence. Ces recommandations porteront sur la politique et la procédure de dénonciation des cas d'enfants maltraités.

Les Manitobains sont réputés pour s'entraider. Mes ministres sont d'avis que ce sens collectif développé est une ressource précieuse pour la prestation de services de santé au Manitoba.

Mon gouvernement mettra davantage l'accent sur les soins en milieu communautaire et s'efforcera de mettre une plus grande proportion des fonds disponibles à la portée des nombreux services compétents au sein de la collectivité. Il encouragera l'intégration de divers services de santé, y compris les services de prévention, de traitement et de soutien. En conséquence, et selon mes ministres, les Manitobains pourront plus facilement choisir des services de santé moins coûteux mais tout aussi efficaces dans les localités où ils travaillent et où ils habitent.

Mon gouvernement a établi cinq domaines prioritaires : la lutte contre le cancer, les maladies cardiovasculaires et l'abus d'intoxicants, la santé des enfants et la santé mentale. Nous demanderons aux professionnels de la santé qui travaillent dans ces domaines de s'associer pour créer un plan à l'échelle de la province visant à un plus grand équilibre entre les services de prévention, de traitement et de soutien.

Mes ministres m'ont informé que les responsables du système de santé allaient améliorer la qualité des services offerts en se servant du concept de l'approche qualité totale.

Ce concept invite les prestataires de services à travailler de concert avec les consommateurs pour formuler des suggestions et apporter des améliorations importantes et abordables dans le domaine

des services de santé. Mes ministres sont persuadés que cette approche peut contribuer grandement à l'amélioration de l'état de santé des Manitobains.

Mon gouvernement créera le Fonds manitobain d'amélioration de la santé afin d'encourager les établissements de santé de la province qui améliorent la qualité et l'efficacité de leurs services.

Un environnement sain est essentiel au bien-être de tous les Manitobains. Mon gouvernement prendra des mesures pour faire en sorte que les activités de développement économique ne polluent ni ne détériorent l'environnement et qu'elles ne mettent pas la santé ni la sécurité du public en danger.

Mes ministres déposeront à l'Assemblée législative une loi afin de rendre les pollueurs financièrement et légalement responsables de leurs actions.

Mon gouvernement achèvera bientôt les négociations avec le gouvernement du Canada visant le respect des objectifs provinciaux et nationaux énoncés dans le Programme de réduction des pluies acides. Il s'ensuivra une modernisation de la fonderie de Flin Flon et une réduction importante des émissions nocives.

Mon gouvernement croit que, de plus en plus, les Manitobains s'engagent personnellement dans des activités qui profitent à notre environnement. Cela est particulièrement vrai pour les jeunes. Nous continuerons à travailler avec les Manitobains pour parvenir à une réduction de cinquante pour cent des déchets solides générés d'ici l'an 2000.

Au cours de cette session, nous présenterons un programme destiné à permettre que le ramassage, le recyclage et la manutention des déchets s'effectuent de façon plus efficace et plus responsable à l'échelle régionale.

Malheureusement, tous les Manitobains ne partagent pas ce respect pour nos ressources et notre faune. C'est avec beaucoup de résolution que mon gouvernement prendra des mesures pour protéger la faune du Manitoba et pour lutter contre le carnage des braconniers. Il créera à cet effet une section spéciale d'enquête et d'intervention d'urgence contre le braconnage.

Mes ministres m'ont informé qu'ils continueront à prendre des mesures décisives pour que les automobilistes qui conduisent avec des facultés affaiblies et dont le permis de conduire a été suspendu ne présentent aucun danger sur les routes du Manitoba. La législation dans ce domaine, déjà réputée pour être la plus sévère en Amérique du Nord, a été renforcée afin de décourager les récidivistes.

## UN CANADA PLUS FORT

Mon gouvernement estime que la croissance économique à long terme du pays sera menacée si nous ne parvenons pas à l'unité nationale.

On m'a informé que les membres de cette Assemblée qui ont siégé au Groupe de travail tripartite sur la Constitution ont récemment remis leur rapport au premier ministre. Là encore, ils ont fait état de la capacité unique des Manitobains de s'entraider pour créer un document qui contient l'essentiel des positions du gouvernement du Manitoba en matière constitutionnelle. Félicitations aux membres du Groupe de travail et à son président pour avoir servi notre province avec autant de compétence.

Le Groupe de travail a recommandé un programme positif de réforme constitutionnelle qui contribuera à l'unité de notre pays. Mes ministres ont accepté ce programme. À une époque où nombre de citoyens se demandent si le Canada va survivre, le Groupe de travail a entendu le clair message des Manitobains.

Selon les termes du rapport : «Exposé après exposé, les intervenants ont indiqué qu'ils étaient fermement engagés à préserver un Canada uni et qu'on pourrait, en étant ouvert d'esprit, honnête et raisonnable, conclure un accord constitutionnel qui renforcerait la fédération et améliorerait les relations sociales.»

Mes ministres partagent cette opinion. Mon gouvernement s'efforcera de veiller à ce que la Constitution protège les droits de tous les Canadiens, reflète leurs valeurs et soit une source de fierté et non de division.

À cet effet, les membres du Groupe de travail manitobain et mes ministres proposent aux Canadiens que ces pourparlers sur la réforme constitutionnelle soient véritablement une «ronde Canada». Cela semble tout à fait à propos étant donné que nous célébrerons bientôt le 125$^{e}$ anniversaire de la Confédération.

Nous devons non seulement régler le litige qui persiste au sujet de la place unique du Québec au sein de la fédération, mais aussi, nous devons réformer les institutions gouvernementales afin que les régions puissent véritablement faire valoir leur point de vue au moment de la prise de décisions de portée nationale. Les Manitobains ne recherchent pas, et n'accepteront pas, le démantèlement du gouvernement fédéral. Ils souhaitent un gouvernement central fort qui soit honnêtement à l'écoute de toutes les régions du pays et qui soit juste à leur égard.

## AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE DES AUTOCHTONES

Au mois d'août, les membres de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones ont fait connaître leur rapport tant attendu au gouvernement et aux habitants du Manitoba. Cette enquête invite tous les Manitobains à repenser complètement les relations qui devraient exister entre les organismes du gouvernement et les Manitobains autochtones.

Mes ministres s'engagent à collaborer avec les Manitobains autochtones afin d'établir un programme positif synonyme de changements. Mon gouvernement a l'intention, non seulement de répondre aux inquiétudes exprimées dans le rapport de la Commission d'enquête mais aussi de s'attaquer à l'ensemble des questions autochtones qui découlent de politiques établies dans le passé.

Mes ministres sont d'avis que la place légitime des Canadiens autochtones en tant que premier peuple de notre nation doit se refléter dans la Constitution. Ils proposent que soit reconnu le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale dans le cadre constitutionnel canadien et que soit inscrit dans la Constitution un processus qui permettrait d'arriver à l'autonomie gouvernementale effective des Autochtones.

L'évolution des questions concernant les droits des Autochtones, l'autonomie gouvernementale et autres questions connexes se rapportant à l'utilisation des terres et des ressources continuera d'avoir des répercussions importantes sur l'élaboration d'une politique provinciale.

L'acquittement d'obligations dans des domaines tels que les droits de propriété issus des traités et la *Convention sur l'inondation des terres du nord du Manitoba* compte parmi les priorités de mon gouvernement. Le travail de coopération visant à trouver des façons et des moyens d'acquitter ces obligations sera une étape essentielle en vue de l'autonomie gouvernementale effective des Autochtones au Manitoba. Mon gouvernement s'est déjà engagé dans un processus destiné à offrir une compensation aux bandes indiennes qui, dans le passé, ont dû subir les répercussions de projets mais qui n'ont pas été suffisamment dédommagées.

Plus précisément, il a corrigé une erreur vieille de vingt ans en dédommageant les habitants qui ont été touchés par la création du réservoir de Grand Rapids.

## POUR UN MANITOBA PLUS FORT

Les difficultés auxquelles vont se heurter les membres de l'Assemblée, cette année, ne semblent pas être moins importantes que celles de l'année passée. Pour favoriser la croissance économique, protéger les services indispensables dans les domaines de la santé, de l'éducation et dans le domaine social, et pour se joindre aux autres Canadiens dans la réforme de notre Constitution, il faudra que chacun des membres de cette Assemblée ainsi que tous les Manitobains déploient leurs plus grands efforts.

Mon gouvernement se joindra aux Manitobains pour relever les défis à venir. Mes ministres sont d'avis qu'ensemble nous pouvons construire une province forte, favoriser la croissance économique dans nos collectivités et offrir des perspectives d'avenir à nos enfants.

Nous croyons qu'en maintenant les impôts à un niveau raisonnable et en maîtrisant les dépenses gouvernementales, nous avons commencé à sceller les bases d'une saine économie capable de financer les nombreux services sociaux qui sont importants aux yeux des Manitobains.

Mon gouvernement a travaillé de concert avec les Manitobains pour atteindre ces objectifs. Nous croyons que cette tradition de collaboration servira de moteur à l'édification d'un Manitoba plus fort.

Mes ministres soumettront aux délibérations et à l'approbation des membres de cette Assemblée législative une vaste gamme de projets de loi.

Nous vous soumettrons également le budget de la province pour le prochain exercice ainsi qu'un état des comptes publics pour l'exercice écoulé.

Je vous laisse maintenant aux nombreuses tâches que vous allez être appelés à accomplir fidèlement. Que la divine Providence vous éclaire au cours des délibérations nécessaires à l'exécution de ces tâches.